Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 78 (1969)

Heft: 2

Artikel: Le "peuple" des réfugiés...

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683107

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le «peuple» des réfugiés...



Photos Comet, Zurich

Au printemps 1968, alors que rien encore ne laissait prévoir ce qui allait se passer au cours des mois suivants — nous pensons en particulier à l'arrivée, dès la fin du mois d'août, de quelque 6000 réfugiés tchécoslovaques dans notre pays —, l'Office central suisse d'aide aux réfugiés décidait d'organiser à nouveau comme il l'avait fait en 1961 à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation une «Journée des Réfugiés» qui se déroula le 23 novembre 1968 à Berne en présence de quelques centaines d'invités.

Cette rencontre avait pour but, notamment de fournir aux réfugiés accueillis en Suisse l'occasion de se retrouver, de se sentir solidaires les uns des autres dans leur condition de réfugiés, une condition dont personne ne peut ni ressentir ni comprendre la tristesse s'il ne l'a éprouvée lui-même.

Comme l'a dit à cette occasion *Mme Gertrud Kurz*, membre du Comité de l'Office central suisse d'aide aux réfugiés qui voici plus de 30 ans accueillait les premiers réfugiés «de la Deu-

xième Guerre mondiale» — (des Juifs) les réfugiés de Suisse ne sont-ils pas une famille, un «peuple» en petit?

A fin août, la Suisse, pays d'asile par excellence, ouvrait une fois de plus ses frontières aux citoyens d'une nation qui préféraient perdre leur patrie, leur foyer, leur situation sociale en échange de la liberté...

Les pages qui suivent leur sont particulièrement destinées.



Le centre frontalier d'accueil installé à Buchs, à l'intention des ressortissants tchécoslovaques demandant asile à la Suisse a fermé ses portes le 14 janvier 1969, d'entente avec la Division fédérale de Police. Dès cette date, la section locale de Werdenberg-Sargans de la CRS a mis sur pied un service de piquet en mesure de recevoir et d'assister les quelques réfugiés tchécoslovaques qui se présentent encore à nos frontières.

Le centre frontalier d'accueil de Buchs, de même que celui de Ste-Margrethen qui put être fermé le 17 septembre 1968 déjà, étaient entrés en fonction le 31 août 1968. Depuis la date de leur entrée en service et jusqu'à la mi-octobre, ces deux centres furent exploités successivement par 7 Colonnes de la Croix-Rouge. Vu la diminution de l'afflux des nouveaux-arrivants, le dispositif d'accueil put ensuite être simplifié et les unités du

Service de la Croix-Rouge furent remplacées par 10 équipes d'assistants et d'assistantes bénévoles Croix-Rouge mis à disposition par diverses sections régionales de la Croix-Rouge suisse et composées chacune de 6 à 9 membres qui demeuraient en fonction pendant 10 jours consécutifs. Les centres d'accueil de Buchs et Ste-Margrethen ont reçu au total quelque 6000 personnes.